

CONSEIL MUNICIPAL 18 mars 2021 - Questions orales

Groupe « Wimereux mouvement indépendant » (Mme Rousseau, M. Lamirand, Mme Hembert)

Question N°1 JEUNESSE

La situation sanitaire actuelle renforce le sentiment de frustration des jeunes qui se sentent oubliés, en perte de liberté et d'animations permanentes. Certains jeunes Wimereusiens nous font part de leur besoin de structures de loisirs leur permettant de se retrouver ensemble. La ville possède plusieurs aires adaptées et potentiellement prêtes à recevoir des installations sans grands frais :

Dans la descente de l'Avenue François Mitterrand, le skate parc pourrait être rénové pour le plus grand plaisir des skates borders.

Derrière la salle de tennis, un terrain BMX qui reviendrait là où il était naguère pour le plus grand bonheur des amoureux des 2 roues.

Face à la salle de sports Pierre-Ange Romain, un City-Stade pourrait être installé.

Question : quelle est la position de la municipalité, à terme, quant à ces propositions qui sont attendues par notre jeunesse ?

Réponse de M. le Maire :

Je vois Madame Rousseau que vous êtes bien informée de notre programme puisqu'il s'agit de projets que nous avons identifiés et qui sont mis à l'étude, notre mandat dure 6 ans. Déjà, nous avons acté la création d'une aire de jeu sur l'Espace Kévin Vérove qui devrait voir le jour cette année.

Question N°2 SPORT

Pour répondre aux besoins d'activités sportives des jeunes en cette période de crise sanitaire est-il possible d'envisager une utilisation du city-stade situé au camping municipal, cette installation n'étant pas exploitée en dehors des vacances d'été.

Question : ce city-stade du camping pourrait-il être utilisé par les jeunes licenciés des associations sportives de Wimereux, par exemple basket, football et futsal, sous l'autorité de leurs éducateurs sportifs ?

Réponse de M. le Maire :

Pour répondre aux besoins d'activités sportives des jeunes (et des moins jeunes d'ailleurs), il n'y a pas besoin systématiquement d'équipements dédiés. Notre Commune dispose de nombreux espaces naturels où chacun peut exercer des activités sportives : les nombreux chemins de randonnées, les espaces libres, la plage. Je me souviens d'un temps - pas si lointain que cela - où je jouais avec mes amis au football sur la plage avec deux galets qui faisaient office de but. Pour ce qui est du City stade du camping, nous ne sommes pas favorables à l'ouvrir aux personnes extérieures parce que c'est un équipement qui lui est propre.

Question N° 3 **ÉCOLOGIE**

Dès 2019, nous avons évoqué la nécessité d'installer des bacs à marée. C'est avec satisfaction que nous constatons leur mise en place avec la collaboration de l'association Rivages Propres, sur différents points du littoral de la commune. Toujours dans le souci de la nature et du patrimoine ainsi que de la bio-diversité, nous proposons l'installation d'un ou plusieurs « hôtels à insectes » dans les jardins de la Baie Saint Jean et la Promenade Pierre Bachelet.

Chaque printemps, nous constatons l'hécatombe d'espèces protégées, les grenouilles et crapauds, sur la route du chemin des Oies à hauteur du marécage. Ces amphibiens quittent leurs zones d'hivernage pour se rendre sur leur lieu de ponte. Ces batraciens sont écrasés par dizaines par les voitures.

Pour les protéger, il suffit d'installer des filets avant la période migratoire le long de la route concernée. Des seaux sont placés à intervalles réguliers, enfoncés dans la terre au pied des filets. Les grenouilles tombent dans les seaux. Ceux-ci sont contrôlés chaque jour et les amphibiens sont acheminés directement au lieu de ponte situé de l'autre côté de la route.

Question : la municipalité pourrait elle prévoir l'installation d'hôtel à insectes dans les espaces verts de la commune et la mise en place d'un dispositif, au besoin en lien avec une association, pour protéger grenouilles et crapauds.

Réponse de M. le Maire :

Jean-Louis DUVAL

-Pour répondre à votre question , je tenais à vous souligner tout d'abord tout l'intérêt que nous portons à la biodiversité, la preuve est la nomination d'un agent responsable « de la biodiversité et du développement durable » ,

-Aujourd'hui pour paraphraser une citation bien connu , je crois que plus personne ,ne peut se prétendre d' avoir le monopole de l'écologie , car cela nous concerne tous et devons donc tous nous y intéresser avec une implication active incitative et non punitive , c'est que nous faisons depuis notre arrivée ;accompagné dans ce travail ,par le Parc , Nature libre, rivage propre et Eden 62 , en autre ;

-Concernant le problème des amphibiens , et D'après Mr Douard, technicien Développement Durable chez Eden 62, il n'y a pas de corridor migratoire remarquable entre le golf et la Roselière concernant les amphibiens. Il n'y a donc pas nécessité d'installer un ou plusieurs crapauds.

-Par contre pour optimiser la diversité biologique entre les zones définis que sont le golf et la Roselière, et pour éviter une surmortalité des insectes et autres petits animaux (hérissons, rongeurs...) susceptibles de migrer entre ces deux zones, il sera possible dans le futur de faire un aménagement durable sous la route avec la collaboration d'Eden 62.

On ne tarit effectivement pas d'éloges sur les hôtels à insectes, dont le but est de favoriser la présence et la diversité d'insectes auxiliaires du jardin.

Ces petites constructions sont il est vrai un formidable outil pédagogique pour petits et grands, un bel objet décoratif pour les jardins et terrasses et bien sûr, un gîte à petites bêtes dont les tiges creuses sont souvent habitées au bout de quelques semaines.

Mais pour que ce soit vraiment efficace, il en faudrait des centaines éparpillés stratégiquement dans la ville.

Toutefois, le meilleur hôtel à insectes reste le jardin, s'il est naturellement diversifié et géré de façon écologique.

Les insectes trouveront naturellement un gîte dans un tas de sable, dans une tige sèche, sous un caillou.

Ce qui sera le cas dans les Jardins de la Baie St Jean, dont une partie du parc est en gestion naturelle, suivant un plan de gestion différenciée des espaces verts et naturels de la ville, respectueux du rythme végétal et animal, favorisant la biodiversité en milieu urbain.

N'oublions pas qu'au printemps prochain (2022, à cause de la crise sanitaire actuelle), un rucher de biodiversité et écologique sera installé dans les Jardins de la Baie St Jean.

La promenade Pierre Bachelet, géré par Eden 62, étant déjà en gestion naturelle depuis sa création.

En outre, avec ces "HLM à insectes" on peut s'interroger sur la pertinence de concentrer au même endroit autant de proies pour les prédateurs. Et ce n'est pas forcément un service que nous leur rendons, car en leur facilitant le travail, ils n'aiguisent pas leur stratégie de prédation et pourraient même devenir trop dépendants du jardinier.

Question N° 4 FONCTIONNEMENT des COMMISSIONS

Nous avons pu noter certaines tergiversations à propos du financement du prêt de livres à la bibliothèque municipale. Cette affaire a été relayée par la presse. Notre groupe estime que de telles mesures devraient être examinées avant prise de décision devant les commissions municipales compétentes.

Question : cette question touchant le fonctionnement de la bibliothèque appelle une interrogation plus large sur le rôle et les missions des différentes commissions mises en place au début de votre mandature.

Réponse de M. le Maire :

Les commissions finances et urbanisme / travaux se sont réunies chacune 3 fois en moins d'un an. La Commission « circulation » se réunira le 31 mars. Quant aux autres commissions, la situation sanitaire liée à la Covid 19 n'a pas permis de les réunir. Il est compliqué d'évoquer un programme d'animations dont on ne sait pas comment et même si, il va être mis en œuvre. Quant à la bibliothèque, nous avons appliqué nos propositions de campagne pour lesquelles plus de 45 % des Wimereusiens nous ont donné leur légitimité. Nous continuons de rechercher, avec le Département, une solution pour rendre un service de lecture plus fourni aux Wimereusiens. Entre temps, vous aurez remarqué que notre bibliothèque propose régulièrement des nouveautés littéraires, que les horaires d'ouverture au public ont été augmentés à 32 heures avec un horaire d'ouverture le samedi matin, que nous faisons tout pour que malgré la pandémie, l'établissement reste ouvert au public. Enfin, je précise que les tarifs réclamés le sont sur les livres du fonds municipal et pas départemental.

Groupe « Ensemble Soyons Wimereux » (M. Fernagut)**Question**

Monsieur le Maire, où en sommes-nous du classement du « Site de la Crèche » et de l'aire de stationnement de l'entrée sud ?

Réponse de M. le Maire :

Ce projet, identifié depuis 2015 avec l'étude de cohérence paysagère du cabinet Folléa-Gautier, a fait l'objet depuis 2019 d'échanges avec la municipalité de Wimereux.

Il est mentionné dans le dossier de renouvellement du label Grand Site de France Les Deux-Caps au titre de la mise en œuvre des schémas d'accueil locaux.

Il vise à proposer une organisation de l'accueil du public permettant de nous aider à soulager la fréquentation touristique et la pression de stationnement intra-muros.

Le projet a été repris dans le Schéma Balnéaire de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, adopté au Conseil communautaire en février 2021. C'est un enjeu clairement défini dans le schéma global de l'accueil sur le Site de la Crèche. Le Département a mobilisé le cabinet d'architecte paysager Elise et Martin HENNEBICQUE que nous avons rencontré en septembre 2020.

Nous avons demandé la prise en compte des connexions de cet aménagement avec la RD 940, celles avec les voiries communales et des compléments d'études pour intégrer les connexions de mobilités douces, vélos, piétons, ainsi que la faisabilité de proposer des services, WC, l'accueil de camping-cars...

Nous attendons une restitution des différents scénarios d'aménagement pour la fin avril 2021. Le travail a été partagé avec le Conservatoire du Littoral, Eden 62 et les services de l'Etat, notamment la DREAL, afin d'anticiper le cadre de l'instruction réglementaire et la cohérence avec la procédure de classement du site de la Pointe de la Crèche.

Une étude d'incidence a été initiée par le Département fin 2019.

Le Département s'est également engagé à prendre en charge l'aménagement de cette aire d'accueil.

J'espère que ce dossier sera défini pour l'été et que le permis d'aménager sera déposé en septembre 2021 afin que cet aménagement soit opérationnel pour la saison estivale 2022.

Groupe « Wimereux initiatives Citoyennes » (Mme Papyle, M. Sergent)**1. fonctionnement du Conseil Municipal:**

Un mail daté du 9 juillet 2020 signé par monsieur Stéphane Gilbert , Directeur Général des Services a été envoyé aux différentes têtes de listes : monsieur Aurélien Portuese, Monsieur Joël Fernagut et moi- même. Ce mail , dans le cadre de la préparation du Conseil municipal du 15 juillet 2020 précisait les modalités de constitution des commissions municipales et C.C.A.S. Dans ce courriel, une règle au sujet du fonctionnement des commissions était annoncée selon laquelle , je cite: " si un élu est absent, il peut se faire représenter par un membre de sa liste". Par ailleurs, nous notons que rien dans le règlement intérieur n'interdit le remplacement des élus d'une liste par un membre de sa liste au sein d'une commission.. Aussi , monsieur le Maire , pouvez-vous nous indiquer les raisons pour lesquelles Monsieur Sergent, pouvant me remplacer, s'est vu refuser l'accès à la commission, ne permettant pas ainsi à notre liste d'être présente lors de cette commission et de préparer dans les meilleures conditions ce conseil ?...

Réponse de M. le Maire :

L'adoption de notre nouveau règlement intérieur n'autorise pas cette disposition.

2. Culture:

Nous avons appris par voie de presse que vous aviez pris la décision d'instaurer une tarification du prêt de livres et que vous projetiez de déplacer la bibliothèque municipale dans les locaux de la Médiathèque départementale. Pouvez-vous nous indiquer où en est l'avancement de votre projet de bibliothèque au sein de la Médiathèque départementale?... Comment comptez-vous informer les habitants de notre commune sur ce sujet ? Avez vous d'autres projets culturels que celui qui concerne la lecture et la bibliothèque?... Lesquels?... Comment comptez-vous informer et associer les habitants sur ce volet?

Réponse de M. le Maire :

Ma réponse a été donnée à Madame Rousseau tout à l'heure. Je vous y renvoie.

3. Mobilités :

Un certain nombre de racks à vélos ont été installés dans notre commune, dispositif entre autres inadapté pour la sécurisation des vélos.

Pouvez-vous nous indiquer avec quelles associations de cyclistes et d'usagers avez-vous décidé de vos choix de supports de vélos (les racks) et leurs emplacements?

Réponse de M. le Maire :

Jean-Louis DUVAL

-Je vais d'abord vous répondre sur notre relation avec les associations ;

Concernant le contact avec les associations, Mr le Maire complétera bien entendu l'argumentaire , dans les autres questions à venir ;

En quelques mots, nous avons donc aussi depuis pris l'habitude de travailler de façon, pragmatisme avec ces associations et non dans le dogmatisme...que vous pratiquez , je m'adresse ici à Mme Papyllé tête de liste ; je vous rappelle aussi que les élections sont terminées et que nous avons été élus démocratiquement pour mettre en place notre programme , et notre gestion de la commune , et non pas la votre ;

Donc Concernant le vélo route et ses aménagement nous sommes en relation avec la CAB et le département ou ,il est prévu également des supports vélo d'autres nature que le simple rack ,

- il existe en effet des différents supports soit des Rack à vélo classique ou des supports type poteaux , en finalité du projet véloroute, il y aura donc un mixte ;

- d'autre part il existe déjà ce modèle type de poteau au parking de la pointe aux oies et Avenue Foch,(souvent restés inutilisés par ailleurs)

-Pour votre information les racks à vélo dépendent également du type de vélo : VTT, VTC, BMX, ,BMX Frestyle, VTT Diet avec roue de 26 Pouces et donc des utilisations bien différentes , ces vélos sont en général des vélos dont les roues sont de dimensions suffisantes pour éviter tout voilage ...cependant pour une utilisation adaptée ; ce n'est pas un passage de quelques temps sur les racks qui seront la cause du voilage.....vu l'utilisation de ce type de bicyclette ;

- il y a également les vélos de course des amateurs qui ne posent pas de problème car vu le prix de ces vélos spécifiques , les utilisateurs les conservent à portée de vue et de mains , restent les Vélos couché, vélo hollandais ou vélo de ville ,et vélos pour enfants , équipés bien souvent de béquille, la aussi selon l'utilisation ;

D'autre part c'est un cycliste, ancien licencié au SCB et ayant la pratique depuis 40ANS qui vous réponds , le voilage des roues est surtout du à une utilisation sur des voiries en mauvais état, un serrage des rayons inadaptés, une utilisation inappropriée , une relation poids/:Réglage de tension des rayons inadaptés, de l'utilisateur, en fonction également du terrain ,de la descente de trottoirs ... Etc....

-la mise en place sur des racks classique n'est donc pas une cause principale de voilage des roues ; (en outre pour info un kit de dévoilage de roues coute une trentaine d'euros) ;que tout bon cycliste a dans sa trousse ;

Sachant aussi qu'il est prévu de déplacer un certain nombre de rack selon les besoins après la période des vacances d'été et selon l'implantation définitive du véloroute ;

J'espère ainsi avoir répondu à votre question sur la technicité et celle du sous entendu avec les associations ;

4. Mobilités :

Les projets qui intéressent les associations concernées et compétentes ou les quartiers concernés par les sujets à venir ne méritent ils pas une consultation auprès des représentants des associations et des quartiers ?

Réponse de M. le Maire :

Nous tenons notre légitimité des élections municipales de l'été dernier. Parce que les propositions de notre programme électoral sont issues de nombreux échanges avec la population, avec les Associations...lesquels nous ont fait largement confiance en nous confiant les responsabilités de la gestion de notre Commune. Quoi que vous en pensiez, nous travaillons avec un très grand nombre d'associations wimereusiennes dans tous les domaines. Vous semblez penser le contraire. Peut-être travaillons nous pas avec vos associations ?